



RBC Placements en Direct Inc.

CONVENTION DE COMPTE EN COPROPRIÉTÉ

Numéro du compte REER/FERR de conjoint : _____

Nom du titulaire du régime : _____

Nom du conjoint cotisant : _____

Veillez prendre note de ce qui suit :

- Dans le cas d'un compte REER, nous souhaitons effectuer des cotisations ordinaires dans mon régime au profit du conjoint.
- Dans le cas d'un compte FERR, nous souhaitons combiner les fonds enregistrés ordinaires et les fonds de conjoint dans le régime au profit du conjoint.

Je suis au courant de la règle d'inclusion dans le revenu, établie par l'Agence du Revenu Canada / Revenu du Québec, pour ce qui a trait au désenregistrement des fonds de compte conjoint. La règle d'attribution de trois ans détermine la personne qui doit inclure dans son revenu le retrait effectué, pour fins d'impôt. Le conjoint cotisant devra inclure tous les retraits effectués dans son revenu s'il a fait des versements dans l'année du désenregistrement ou dans les deux années antérieures. Le montant devant être déclaré comme revenu par le conjoint cotisant sera le moindre des montants suivants :

- 1) les sommes versées à tous les REER de conjoint ou
- 2) la somme retirée du régime.

Note: Dans certaines situations, la règle d'inclusion dans le revenu peut ne pas s'appliquer. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter un guide d'impôt de l'Agence du Revenu Canada / Revenu du Québec.

Le présent formulaire autorise RBC Placements en Direct Inc. à détenir le compte mentionné ci-dessus en tant que régime au profit du conjoint. Pour un compte REER de conjoint, j'indiquerai clairement s'il s'agit d'une cotisation ordinaire ou au profit du conjoint (pour fins d'impôt). Un relevé T4RSP ou un T4RIF, sur lesquels figureront clairement les sommes provenant du régime au profit du conjoint, me seront fournis pour le désenregistrement des fonds.

Signature du titulaire du régime (rentier)

Date

Signature du conjoint cotisant

Date